



Projet pédagogique accueil de loisirs 3-5 ans

Centre social et familial Bordeaux Nord

Nous veillons à ce qu'un public n'en chasse pas un autre. Garantir la mixité sociale et culturelle est une bataille de tous les jours pour laquelle, en tant que Centre Social, nous sommes missionnés.

Les accueils de loisirs sont des espaces de socialisation, d'éveil, de rencontre, et d'ouverture vers le monde et les autres. C'est un lieu d'apprentissage, d'éducation, de prévention et de transmission de valeurs.

Pour nous, Centre Social et Familial Bordeaux-Nord, il est impératif que les accueils de loisirs soient ouverts à l'ensemble des familles quelles que soient leur situation sociale, professionnelle, culturelle et économique.

Les accueils de loisirs sont des viviers de questions de parents et d'enfants (éducatives, sociales, culturelles, économiques et scolaires).

Nous essayons de répondre à l'ensemble de ces questions en orientant si nécessaire sur les secteurs d'insertion professionnelle et/ou sociale, sur les actions parentalité et familles (dispositif PRE, REAAP et CLAS) et culturelles.

Nous tenons à résister le travail de l'accueil de loisirs sans hébergement dans son contexte associatif, à savoir le Centre Social et Familial Bordeaux-Nord est une association Loi 1901, créée en 1963.

Rappel des 4 fonctions du Centre Social définies par la Caisse Nationale des Allocations Familiales :

- Équipement de quartier à vocation sociale globale.
- Équipement à vocation familiale et pluri-générationnelle.
- Lieu d'animation de la vie sociale.
- Support des interventions sociales concertées et novatrices.

Ces 4 fonctions s'articulent dans le mouvement permanent territoire, population.

Ces missions prennent sens pour nous en référence d'une part :

- **Aux buts de notre association**

- a) De créer et de gérer dans le quartier un Centre Social & Familial groupant dans des locaux appropriés un ensemble de services et de réalisations collectives à caractère social, éducatif, culturel et sanitaire mis à la disposition des familles, du voisinage.
- b) Regrouper les habitants du quartier et créer entre eux des liens, des rapports amicaux et confiants, leur permettant de s'entraider, de s'estimer et d'établir un climat de confiance.
- c) De créer tous les services ou réalisations collectifs à l'usage des habitants du quartier et répondre à des besoins exprimés par eux.
- d) D'organiser tous les services d'entraide, d'action sociale et œuvre d'éducation et généralement, toutes activités culturelles et sportives sous diverses formes, en un mot, tout ce qui concourt à une éducation populaire. Toutes ces activités s'adressent à tous les habitants du quartier : adultes, jeunes gens et jeunes filles, enfants.
- e) De prévenir et lutter contre tous les fléaux sociaux.
- f) D'intervenir auprès des organismes d'ordre économique, social, culturel ou scolaire au nom des intérêts dont elle a la charge et en établissant avec ces organismes tous contacts utiles.
- g) De créer elle-même tous les services nécessaires à son développement et à son fonctionnement.
- h) En assurant la gestion de tous les services qui, après concertation et accord préalable du Conseil d'Administration, pourraient lui être proposés par les Pouvoirs Publics ou organismes similaires et en participant à cette gestion avec d'autres organismes ou groupements ou individus.
- i) D'accueillir les habitants du voisinage sans distinction de convictions politiques ou confessionnelles, ni de situation sociale, ni de nationalité. Toute propagande politique, tout prosélytisme religieux sont interdits au sein de l'association.
L'association est ouverte à tous dans le respect des principes énoncés de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, sur les principes de dignité humaine, solidarité et de démocratie.

D'autre part,

- **Aux fondements éthiques des centres sociaux tels qu'ils ont été rappelés dans la CHARTE des CENTRES SOCIAUX.**

Nous en prendrons un extrait :

«*Nos valeurs de référence : se plaçant dans le mouvement de l'Éducation populaire, les centres sociaux et socioculturels fédérés réfèrent leurs actions et leurs expressions publiques à trois valeurs fondatrices : La dignité humaine - la solidarité - la démocratie».*

Missions, buts de l'Association et fondements des Centres Sociaux.

Sur ce triptyque, nous fondons notre action. S'il nous oblige à beaucoup d'exigence, il invite l'ensemble de nos partenaires à en faire de même.

Fonctions du Centre Social :

Nous laissons ici la place au texte de référence de la CNAF :

«Le Centre Social se caractérise par son rôle d'animation globale, sociale et locale, comme un lieu ouvert de rencontres et d'initiatives, par l'offre de services et d'activités coordonnée par la concertation locale pour faciliter le développement social. Cette fonction situe le Centre Social comme un équipement polyvalent et à vocation territoriale. Il ne peut être défini ni à partir de clientèles particulières, ni de missions spécialisées.

Le Centre Social est un support d'animation globale et locale. Il s'inscrit dans une dynamique globale et locale créatrice de dynamiques nouvelles. Il initie :

- L'accueil privilégié et concret d'activités et de services de proximité pour les habitants du quartier et de la zone de vie sociale.*
- L'expression des attentes, des demandes et des sollicitations des personnes et des groupes, l'écoute et la rencontre de tous, notamment des minorités.*
- L'élaboration de démarches innovantes et participatives, non seulement pour les usagers de l'équipement, mais aussi pour les habitants de son environnement.*
- Les actions en faveur des habitants et avec leur participation.*
- La médiation entre les partenaires, stimulant l'expression des besoins sociaux et leur prise en compte.*

Le Centre Social doit donc favoriser et soutenir la mise en place de projets, de services et d'équipements réalisés pour les habitants et avec leur concours.

Le Centre Social favorise la participation des habitants à la vie sociale. Il est un lieu d'incitation à la participation des habitants, en particulier des familles, des enfants et des jeunes. Il favorise leur réappropriation de certaines fonctions. Participer à la vie sociale est, pour certains groupes, facteur de valorisation, de promotion, et d'insertion sociale. La participation sociale permet de lutter contre les exclusions, et constitue un mode d'apprentissage et d'expression de citoyenneté concrète et effective. Elle se manifeste tant dans l'existence quotidienne et la vie sociale locale, que dans la vie de la cité.

La participation représente donc une composante essentielle du rôle d'animation du Centre Social. Aussi, le Centre doit créer les conditions favorables à sa mise en œuvre en permettant des prises de paroles effectives, des modes d'expression différenciés, ainsi que la mise en place d'espaces d'échanges. Les habitants participent à l'élaboration du projet, sa négociation, dans le cadre des instances du Centre social, son Conseil d'Administration, des groupes de travail, comités d'animation ou d'autres formes associatives.

Le Centre Social offre des services utiles à la population. Les Caisses d'Allocations Familiales, dans le cadre des négociations relatives à la qualité du projet, peuvent utilement s'appuyer sur la dynamique des centres sociaux pour tenir compte des priorités institutionnelles et développer des actions et des projets avec la participation des enfants, des jeunes et de leurs familles, avec une attention particulière aux jeunes et aux familles en difficulté.

Les Caisses apportent leur soutien privilégié pour les haltes garderies, les A.L.S.H, les temps libres, les interventions du travail social, les permanences administratives. Ces dernières peuvent être des appuis favorisant les échanges entre prestations familiales et action sociale.

Cette fonction visant l'offre de services utiles aux habitants n'est pas exclusive des précédentes : les activités réalisées doivent s'intégrer dans la mission d'animation globale ».

C'est donc dans ce contexte général, qu'il nous paraît essentiel de rappeler, que va se déployer l'ensemble de nos actions.

En ce qui concerne l'ALSH Maternel (3 - 5 ans), nous élaborons notre action en termes :

- D'éducation.
- De prévention.
- D'interculturalité.

L'ALSH Maternel s'inscrit dans une démarche d'ensemble qui tient compte de l'enfant, en lien avec sa famille, parents et fratrie, mais aussi avec son environnement social, économique et culturel.

Aussi, parents, enfants pourront trouver différents espaces répondant à leurs demandes, envies, problématiques, questionnements, tels que les actions autour de la parentalité, l'insertion sociale et professionnelle, la culture, la MIAM (Maison Interculturelle de l'Alimentation et des Mangeurs).

Pour 2025 et dans les années à venir, nous attacherons une importance haute aux signes et signaux en lien avec la crise sanitaire et les effets de la pandémie sur les comportements des plus petits.

En effet, certains d'entre eux vivent dès leur plus jeune âge dans un contexte abîmé sur le plan des relations sociales. Les interactions entre les individus ont changé et les enfants nés depuis 2020 sont parfois « en carence » sur le plan affectif et/ou cognitif (au sens de l'intelligence émotionnelle).

Caractéristique du public :

Tous les enfants de 3 - 5 ans habitants le quartier, en priorisant, les fratries, les familles qui travaillent, et les familles fragilisées. Maintenir une mixité et l'accès aux loisirs pour tous, sont prioritaires.

La capacité d'accueil conventionnée avec la Ville par période :

- Mercredis : 56 places.
- Vacances de juillet : 56 places.
- Vacances scolaires de la Toussaint, d'Hiver et de Printemps : 48 places.

La capacité d'accueil réelle déclarée à la DDCS par période :

- Mercredis : 56 places.
- Vacances de juillet : 56 places.
- Vacances scolaires de la Toussaint, d'Hiver et de Printemps : 48 places.

Nombre d'enfants bénéficiaires par période sur l'année 2023 : 118 enfants soit 103 familles

Objectifs éducatifs poursuivis, en lien avec le PEDT/Plan mercredi, afin de répondre aux besoins des enfants du territoire (joindre votre projet éducatif) :

• Objectifs poursuivis afin de répondre au diagnostic initial

Les objectifs de l'ALSH Maternel en lien avec le projet éducatif et pédagogique, s'appuient sur le projet de l'association en tenant compte des orientations du plan jeunesse :

- Maintenir un accueil diversifié (journée, ½ journée).
- Maintenir et développer le dispositif existant en termes de prévention, d'éducation, de socialisation et d'éveil.
- Poursuivre le travail de repérage avec des enfants et des familles en difficulté.
- Agir dans une démarche de prévention précoce.
- Intensifier le travail avec les écoles.
- Maintenir au sein des familles de l'ALSH l'action REAAP. Cette action permet d'échanger et de confronter leurs réflexions et questionnements autour de la fonction parentale.
- Veiller à l'hétérogénéité socio-économique et culturelle des groupes d'enfants.
- Poursuivre le travail de formation des équipes.
- Maintenir notre présence dans les différentes instances de concertation autour de la petite enfance.

Nous accompagnons plus particulièrement les enfants autour :

- Du respect des règles de vie.
- Du respect de l'autre.
- Du respect du matériel et des locaux.
- De comprendre et mieux appréhender le monde qui les entoure.
- De faire des choix.
- De prendre des initiatives individuelles et collectives dans la découverte et l'apprentissage d'activités d'écoute, d'attention, de concentration.
- D'acquérir la maîtrise des outils mis à leur disposition.

L'ALSH Maternel est un lieu qui devra garantir une qualité de vie, un respect de chacun dans sa différence, les règles de sécurité, la satisfaction des besoins et des rythmes physiologiques et la recherche d'une autonomie pour le public accueilli. Afin d'assurer et favoriser la transmission de l'ensemble des objectifs et compte tenu des constats et des besoins du public accueilli, nous maintenons l'organisation de l'ensemble du groupe d'enfants en trois groupes :

- Les 3 ans.
- Les 4 ans.
- Les 5 ans.

Cette organisation plus sûre s'adapte aux besoins et capacités de chaque tranche d'âge. L'objectif étant de mieux faire grandir.

Nous maintiendrons tout au long de l'année, des temps communs et également un travail autour de la passerelle (maternelle - primaire).

Nous repérons chez les enfants que nous accueillons :

- Un manque de concentration.
- De la fatigue physique et psychique.
- Un manque d'écoute pour soi et envers les autres.
- Un manque de repères autour des limites, du respect.
- Des difficultés à être dans un collectif (enfants individualistes).
- Le besoin d'être rassurés.
- Le besoin de lâcher prise et de jouer librement.

Descriptif de l'action :

Le projet pédagogique s'orientera sur les mercredis et vacances scolaires autour :

- De la sensibilisation autour du langage et de l'expression orale à partir de différentes entrées : livres, marionnettes, chants, comptines, jeux. Nous ferons appel à des intervenants extérieurs.
- De la sensibilisation autour du corps en mouvement, se déplacer, bouger seul et avec les autres... Nous ferons appel à des intervenants extérieurs.
- De la sensibilisation autour des arts plastiques : découper, colorier, peindre, coller, inventer, créer, dessiner, découvrir des artistes, favoriser et réveiller la créativité spontanée.
- De la sensibilisation autour de l'alimentaire : découvrir des cuisines d'ailleurs, partager, apprendre à cuisiner, apprendre à goûter...
- De la sensibilisation à l'environnement : tri des déchets, lombric-compost, plantation de légumes, fruits, plantes aromatiques dans le potager de la Caban'o lutins.
- Des sorties autour de la « Ville Ressource », bibliothèque, Cap sciences, ludothèque, jardins, théâtre, cinéma, musée, parcs, bord des quais.
- Des jeux et des petits chantiers manuels collectifs.
- Des sorties à la journée.
- Des temps de repos et de sieste.

Les lieux d'accueil :

Les activités se déroulent à la Caban'o lutins et au Centre Social.

La restauration et la sieste se déroulent à l'école maternelle Joséphine.

L'équipe est constituée :

- D'un poste de coordination qui a pour mission prioritaire de faire le lien entre les actions du Centre et la politique Enfance Jeunesse de la Ville et d'assumer en relais la direction de l'ALSH. Nous garantirons ainsi la nécessaire articulation de l'ALSH avec les autres actions du Centre (parentalité, actions culturelles, sorties familiales, PRE, etc..).
- D'un poste de direction qui aura pour mission prioritaire la coordination de l'équipe, l'application des objectifs et des programmations mises en œuvre.
- De sept animateurs pour les mercredis et vacances scolaires.

D'autre part, deux réunions mensuelles sont planifiées, permettant de prévoir, de préparer, d'organiser et de discuter du travail entrepris. La formation des personnes est pour nous prioritaire. Nous proposons une séance mensuelle avec une psychologue sur l'analyse des pratiques. L'accompagnement des équipes est nécessaire si nous voulons garantir les objectifs de l'ALSH.

Au personnel éducatif s'ajoutent :

- Deux personnels de service, une personne à la journée et une personne 5H00 sur les mercredis.
- Un personnel de secrétariat.

Cette action est, comme l'ensemble des actions du Centre, définie par le Conseil d'Administration du Centre et coordonnée au sein de l'équipe permanente.

Mise en œuvre

Organisation

Déroulement prévu d'une journée type ou d'une demi-journée type le cas échéant (rythme de fonctionnement, horaires si différents de ceux indiqués par la Ville) :

En 2025, l'ALSH fonctionnera **78 jours** :

- 36 mercredis.
- 46 jours de vacances scolaires.

Les horaires :

- Le mercredi : de 08H00 à 18H30.
- Pendant les vacances de la Toussaint, d'Hiver, de Printemps et Juillet : 08H00 à 18H00.

Nous accueillons les enfants à la journée et à la ½ journée (matin et / ou après-midi) sur les mercredis et pendant les vacances scolaires.

A titre indicatif une « journée type » peut se dérouler de la manière suivante :

- 8H00 à 9H30 : accueil des enfants - temps pris avec les parents.
- Jusqu'à 10H00 : temps de jeux, de repos, de lecture, d'histoires.
- 10H00 : début des ateliers, cycles, par petits groupes.
- 12H00 : départ pour certains, repas pour d'autres.
- 13H30 : départ à la sieste pour les 3 - 4 ans.
- Jusqu'à 14H00 : après le repas, détente à l'extérieur (si beau temps) ou à l'intérieur pour les enfants étant restés au repas.
- 13H45 : accueil des enfants venant (ou revenant) l'après-midi.
- 14H00 : début des activités de l'après-midi, ateliers, sorties etc...
- 17H00 : fin des activités, accueil des parents, temps d'échanges.
- Jusqu'à 18H30 : temps de lecture, jeux, détente en attendant les parents qui arrivent à des heures différentes.

Ce temps est l'occasion de contacts privilégiés avec les parents.

L'ensemble de l'équipe participe bien sûr à l'ensemble des séquences d'accueil avec un roulement au moment des repas.

Inscriptions : lieux et moyens envisagés pour les retraits et dépôts des dossiers d'inscription

Modalités de retrait et dépôt de dossier :

Le contexte de la Covid 19 nous a obligé à revoir nos modalités habituelles d'inscriptions depuis la rentrée 2020 - 2021.

Pour les renouvellements nous demandons uniquement les photocopies des vaccinations et l'avis d'imposition.

Pour les nouvelles inscriptions nous avons demandé de remplir le dossier en ligne ou bien celui remis lors de l'inscription à l'école maternelle qui reprend davantage les questions posées sur notre logiciel d'adhérents et de nous le faire parvenir par mail ou par voie postale.

Nous proposons également de faire les inscriptions en présentiel.

Modalités initiales :

- Inscriptions sur rendez-vous au Centre Social Bordeaux-Nord.
- Nous souhaitons rencontrer chaque famille individuellement pour les inscriptions afin de présenter les modalités d'accueil et l'association. Nous repérons un fort besoin d'accompagner les familles que nous accueillons.
- Nous n'utilisons pas le dossier unique, nous ne demandons aucune photocopie. Les familles doivent se munir de leur avis d'imposition, du carnet de santé de l'enfant, et du numéro CAF. Le dossier est réalisé en direct sur écran et nous faisons signer le dossier par les parents.
- La proximité du Centre Social situé entre deux écoles, permet la rencontre physique des familles qui n'hésitent pas à se renseigner tout au long de l'année.

Relations avec les partenaires

Participation et implication envisagées, pour les enfants, les parents :

Pour les parents :

- Respecter le cadre posé par l'Association.
- Prendre connaissance du règlement intérieur.
- S'informer du programme.
- Rencontrer l'équipe d'animation.
- Participer aux réunions d'information.
- S'acquitter financièrement de l'adhésion et des journées dues.
- Participer aux différentes propositions d'animation, spectacles des enfants, expositions des différents travaux réalisés par les enfants.

Pour les enfants :

- Participation aux différentes activités.
- Propositions d'activités.
- Respect du cadre posé par l'Association.

Modalités de participation dans l'association :

- Participation à l'Assemblée Générale.
- Adhésion à l'Association.
- Participation aux différentes manifestations culturelles du quartier et à toutes autres activités qui peuvent leur être proposées.
- Participer au Comité d'activité qui contribue à la prise de décision et désigne des représentants au Conseil d'Administration.

Relations envisagées avec l'équipe enseignante et les agents municipaux (réunions, cahier de suivi, échange de matériel ...) ?

Relations avec les écoles :

- Nous rencontrons régulièrement la directrice de l'école maternelle Joséphine ainsi que la RDS. Nous échangeons sur les enfants et les familles que nous avons en commun, favorisant ainsi leur accompagnement. L'école nous met en relation avec de nouvelles familles repérées en difficulté ou pas. Nous leur présentons le projet de l'ALSH mais aussi celui des actions culturelles et du REAAP. La directrice fait le lien avec les enseignants. Nous travaillons en réel partenariat avec cette école.
- Avec l'équipe des agents de service nous entretenons de bons rapports.

Partenariats (autre que financier) existant à l'échelle du quartier, du territoire, autre :

À l'échelle du quartier :

- Les écoles maternelles et primaires.
- Les haltes garderies.
- Ricochet sonore.
- US Chartrons.
- Ludothèque Chantelude.
- Collectif de Ressources Culturelles Bordonor.
- La bibliothèque « Quai aux livres ».
- Glob Théâtre.
- La MDS.
- La PMI.
- Cap Sciences.

À l'échelle du territoire :

- Centre Social du Grand-Parc.
- Bibliothèques de Bacalan et du Grand-Parc.
- Centre Social Foyer Fraternel.

Autres :

- L'abyssal.
- Arfolie.
- Alice Prado 33.

Évaluation

Indicateurs qualitatifs et quantitatifs permettant d'évaluer votre action ainsi que les moyens associés pour les mesurer :

Critères d'évaluation :

- *A court terme :*
 - Fréquentation et régularité des enfants du quartier.
 - Retour des parents.
 - Retour des enfants.
 - Réunion de travail avec les équipes.
 - Formation des équipes.
 - Partenariat avec les écoles.

- *A long terme :*

- Tisser un lien de confiance avec les enfants et les parents, entre les parents et la structure, et entre les enfants et la structure.
- Dépasser le rôle de prestataire de services avec les parents, comprendre que le Centre Social Bordeaux-Nord est un lieu d'échange, de partage et d'écoute.
- Renforcement de la médiation école-famille.

Résultats attendus :

- Poursuivre le travail de prévention, d'éveil, de sensibilisation et d'accompagnement.
- Répondre le plus justement aux familles du quartier en maintenant une mixité culturelle, économique et sociale.
- Rassembler les parents des secteurs primaire et maternel autour du projet.
- Motiver les parents, les réengager autour du loisir, du rythme et des besoins de leur enfant.
- Renforcer notre travail en partenariat avec les écoles, afin d'ajuster notre réponse auprès du public.
- Organiser le travail autour de la passerelle maternelle - primaire et primaire - jeune.